

## **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS » ) – Modifications aux Procédés et méthodes de la CDS visant les critères d’admissibilité des titres et la fin de l’admissibilité des certificats matériels aux fins de dépôt à la CDS**

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la CDS, de modifications aux Procédés et méthodes visant à retirer et à annuler les mentions relatives à la possibilité, pour un émetteur, de soumettre des certificats matériels de valeurs mobilières à la CDS pour attester d'une position sur titres. À compter du 31 août 2017, les certificats matériels ne figureront plus à la liste des types d'attestations recevables pour les nouveaux titres admissibles. Les modifications proposées des critères d'admissibilité des titres à la CDS, qui doivent être satisfaits en totalité pour que la Société désigne un titre comme étant admissible au dépôt, empêcheront le dépôt de certificats matériels de valeurs mobilières à la CDS.

(Les textes ont été publiés à la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2016-12-15, Vol. 13, n°50.)

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 9 janvier 2016, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire générale  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514 864-6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau  
Analyste  
Direction principale de l'encadrement des structures de marché  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4322  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337  
Courrier électronique : [danielle.boudreau@lautorite.qc.ca](mailto:danielle.boudreau@lautorite.qc.ca)